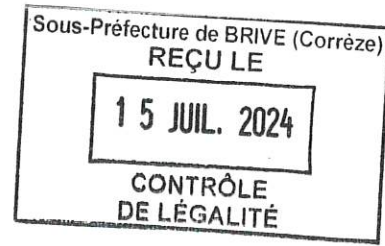




Mairie
19500 MEYSSAC
TEL 05.55.25.40.20



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt quatre et le 09 du mois de juillet à 20 heures, le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal.

Membres en exercice : 15

Membres présents : 11

Membres votants : 14 (3 pouvoirs)

PRESENTS : CARON Christophe, Pierre MACHE, Nicolas TARDIF, Isabelle SEGUY , Marie-Laure LEGER, Hervé BONAUD, Emmanuelle DUPUY, Dominique DEVILLERS, Isabelle VIRONDEAU, Murielle GENTE, Stéphane LARCIER

MEMBRES ABSENTS Alexandre TRONCHE , Ivan RICORDEL (pouvoir S. FARGE) , Emmanuelle DUPUY (pouvoir N. TARDIF) Dominique DEVILLERS (pouvoir C. CARON)

Secrétaire de séance : Stéphanie CISCARD

Date de convocation : 3 juillet 2024

DELIBERATION N° 2024.45 levés topographiques groupe scolaire et ses abords

Monsieur le maire indique que préalablement à l'engagement des travaux de renaturation de la cour de l'école primaire il y a lieu de procéder à des levés topographiques du périmètre concerné.

Une consultation a été réalisée auprès de 4 géomètres avec une date limite de retour des offres fixée au lundi 8 juillet.

Deux offres ont été remises.

Monsieur le maire propose aux élus de retenir la proposition la mieux-disante établie par SOTEC PLANS pour un montant de 1896 € TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Valide la proposition de SOTEC PLANS
- Donne pouvoir au maire pour signer tous documents se rapportant à la mission.

Pour extrait conforme

Le maire

Christophe CARON

Suffrages exprimés	14
Pour	14
Contre	0
Abstentions	0

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100